

ACCUEIL DE LOISIRS



Pont-du-Château

INTRODUCTION

Les activités périscolaires et extrascolaires, source d'épanouissement et d'éducation.

Complémentaires de l'école, les temps de loisirs périscolaires aux enjeux éducatifs multiples s'inscrivent entre le temps scolaire et le temps familial.

Les activités éducatives diversifiées, proposées sur les temps de loisirs périscolaires, contribuent à multiplier les champs d'apprentissage pour les enfants. Non lié à un programme et modifiable autant que de besoin, le projet éducatif des accueils de loisirs s'adapte aux différents contextes locaux pour répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'éducation des enfants et des jeunes est très liée aux comportements des adultes.

L'enfant se construit et se développe plus harmonieusement si les adultes instaurent avec lui différents modes de relation. Ainsi l'animateur peut organiser des activités, jouer avec les enfants, les laisser jouer entre eux, les laisser en autonomie surveillée ou leur permettre de se reposer le cas échéant. Ces postures pédagogiques sont complémentaires des apprentissages scolaires qui, compte tenu des programmes imposés et du temps limité pour leur mise en œuvre, ne permettent pas toujours des mises en situations aussi variées.

L'organisation du temps des loisirs offre aux acteurs éducatifs la possibilité de rééquilibrer les composantes de la relation adultes-enfants en proposant des temps communs de jeux avec les adultes et des temps libres. Ces derniers, trop souvent perçus négativement comme de l'oisiveté, sont autant d'occasions pour l'enfant de laisser aller son imagination et de construire sa personnalité.



DESCRIPTIF DU CENTRE :

- + **Organisateur** : Commune de Pont-du-Château
- + **Public** : Enfants de 4 à 11 ans habitant Pont-du-Château et les communes environnantes.
- + **Capacité d'accueil** : 60 enfants de moins de 6 ans et 110 enfants de plus de 6ans.
- + **Accueil** : Tous les mercredis après-midi en période scolaire et toutes les vacances scolaires excepté celles de Noël. L'accueil se fait au groupe scolaire Jean ALIX –Chemin du Moulin à Pont du Château.
- + **Encadrement** :
 - 1 directrice
 - 1 adjoint de direction

 - 1 animateur-trice pour 8 enfants chez les moins de 6ans (vacances)
 - 1 animateur-trice pour 10 enfants chez les moins de 6ans (mercredi)

 - 1 animateur-trice pour 12 enfants chez les plus de 6ans (vacances)
 - 1 animateur-trice pour 14 enfants chez les plus de 6ans (mercredi)

+ **Lieux d'accueil et d'activités** :

- + **Les enfants de moins de 6 ans** sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle Jean ALIX. Ils disposent de salles et de mobilier adaptés à leur âge pour les diverses activités manuelles, d'une salle pour le temps calme et la sieste, d'une grande salle de motricité pour les jeux d'expression corporelle, d'une salle à manger et d'une cour aménagée pour les jeux extérieurs.
- + **Les enfants de plus de 6 ans** sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire Jean ALIX. Ils disposent de salles pour les diverses activités, d'une salle à manger d'une cour aménagée pour les jeux extérieurs.

Pendant les vacances scolaires les enfants ont accès au gymnase le COSEC à quelques mètres de l'école.

Possibilité d'aller, en 15 minutes à pied, sur les bords de l'allier aménagés en plage enherbée et de jeux pour enfants.

RAPPEL DES ELEMENTS DU PROJET EDUCATIF :

- + **Favoriser le vivre ensemble**
 - Lien intergénérationnel
 - Mixité sociale
 - Apprentissage de la vie en collectivité
- + **Permettre un accès aux loisirs, au sport et à la culture pour tous**
 - Contribuer au développement et à la valorisation du tissu associatif et donner à voir l'offre du territoire

Faire découvrir aux enfants différentes pratiques de loisirs, disciplines sportives et formes d'expression artistique

Favoriser l'épanouissement des jeunes

Respecter les besoins chrono biologiques des enfants dans l'offre d'activité
Offrir des activités diversifiées et ayant un caractère éducatif sans pour autant contraindre l'enfant

Poursuivre la formation des personnels d'encadrement et d'animation pour inscrire le projet dans une démarche de progrès continue

Repositionner l'enfant dans l'école et dans la société (développer la citoyenneté)









Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

Renforcer la place des jeunes dans l'engagement de l'Agenda 21

Développer les jardins pédagogiques

Soutenir les acteurs éducatifs porteurs de projets en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le centre de loisirs doit pouvoir garantir à l'enfant et au jeune :

-  Des conditions de vie assurant harmonieusement son développement physique, affectif et moral.
-  Une nourriture saine et équilibrée.
-  Des conditions de sécurité.
-  Le respect des rythmes de vie propres à chacun.
-  Le respect de l'individu, droit à la différence.
-  Le droit à la liberté, la dignité, dans le cadre du respect de l'autre.
-  Le centre de loisirs doit permettre à l'enfant de s'émanciper et d'être acteur de ses loisirs.
-  Le droit au plaisir, moteur de tous les moments dans nos centres de loisirs.

LES INTENTIONS EDUCATIVES DE LA DIRECTION ET DE SON EQUIPE :

Priorité au repos, à la détente et aux jeux

Les enfants sont en vacances. Ils ne doivent en aucun cas avoir un sentiment de contrainte et /ou d'obligation à participer aux activités.

Pour cela :

- favoriser l'aménagement d'espaces en autonomie
- laisser l'enfant faire ses propres choix
- favoriser l'accompagnement individuel de l'enfant vers le repos et la détente

Favoriser l'autonomie

Chaque enfant doit être en sécurité physique et affective tout au long du séjour. Il doit pouvoir faire les choses à son rythme pour apprendre à les faire seul.

Pour cela :

- accompagner les enfants dans la découverte des lieux et des espaces dédiés
- faire participer les enfants aux choix des activités
- aménager des coins permanents réévaluables où les enfants évoluent en sécurité en toute autonomie
- être force de proposition en matière d'activités et de jeux.

Favoriser la responsabilisation de l'enfant et son épanouissement

Chaque enfant pourra s'exprimer et faire partager ses idées à l'ensemble du groupe.

Pour cela :

- favoriser les activités d'expressions (corporelle, artistique, orale...)
- prendre en considération les avis des enfants (boîte à idées, prépa/bilan avec les enfants...)
- être à l'écoute de chaque enfant

- vivre l'activité avec les enfants afin de les motiver, de les rassurer, d'échanger et de partager.

Chaque enfant sera responsable de ses actions et du matériel qu'il utilise.

Pour cela :

- aménager l'espace pour faciliter le rangement
- inclure les enfants dans TOUS les temps de la journée (prépa, goûter, débarrassage, rangement...)

La dynamique de groupe est primordiale. Elle implique une éducation au respect. Ces notions sont indissociables de l'épanouissement de l'enfant.

Développer l'imaginaire et la création

La créativité fait partie intégrante de chaque individu. Chaque enfant aura la possibilité de développer sa créativité et d'enrichir son imaginaire.

Pour cela :

- mise en place d'ateliers créativités permanents
- utilisation de matériaux/outils inconnus des enfants
- découverte de nouveaux milieux/de nouveaux jeux sportifs
- mise en place d'activités manuelles variées

Favoriser la formation des animateur-trices

Tout au long du séjour les animateurs-trices seront amené-e-s à s'auto évaluer et à enrichir leurs connaissances.

Pour cela :

- suivi individuel des stagiaires
- bilans hebdomadaires
- aménagement d'un coin formation/documentation
- temps de formation possibles selon les compétences et les demandes de chacun
- aménagement d'un espace d'écoute (l'animateur-trice pourra s'exprimer à tout moment auprès de n'importe quel membre de la direction.)

Respect de chaque individu

Chaque enfant a des capacités, des potentiels dont il n'a pas forcément conscience. Est à la charge de l'animateur-trice de valoriser l'enfant, de le respecter et de veiller à ce que chacun soit respecté au sein du groupe. Le respect passe par la reconnaissance de chaque enfant comme un individu propre au sein d'un groupe.

Pour cela :

- aucun préjugés
- pas de favoritisme/brimades d'aucune sorte (verbale, physique,...)
- ne pas critiquer les enfants négativement dans le groupe ou entre animateurs-trices (si besoin en référer à la direction).

Respect du rythme de vie

Tout au long du séjour l'animateur-trice ne doit pas perdre de vue que l'enfant est en vacances. Il vivra donc des vacances à son rythme. Il est primordial de prendre en compte les besoins de l'enfant.

Pour cela :

- temps calme (minimum ¼ d'heure) obligatoire après les repas
- sieste proposée à TOUS les enfants (même les plus grands)
- planning, jeux et activités adaptés aux besoins de chaque âge

Sensibiliser les enfants à leur environnement

Les enfants évolueront dans un parc naturel protégé qu'ils devront respecter.

Pour cela :

- favoriser les activités en extérieur
- être vigilant aux déchets
- transmettre le respect de la nature en la respectant soi même

Appliquer des valeurs laïques et d'éducation populaire

L'accueil de loisirs applique les principes du projet éducatif de la ville de Pont-du-Château fondés sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté. Notre définition de la laïcité est le respect de chaque croyance ou non croyance et de chaque religion sans l'imposer aux autres, c'est pourquoi, entre autre, le centre de loisirs a fait le choix de nommer les vacances en fonction

des périodes et non des fêtes à caractères religieux : vacances d'hiver, de printemps, d'été, d'automne et de décembre.

- Pour cela :**
- aucun signe ostentatoire (enfants et animateurs-trices)
 - respect des régimes alimentaires de chacun (sans porc, halal,...)
 - aucune valeur religieuse inculquée aux enfants

L'éducation populaire est un mouvement qui prend source début 1936 avec le Front populaire. C'est un mouvement qui permet l'accès de tous aux loisirs, au sport, à la culture et aux vacances. L'éducation populaire permet la transmission de valeurs citoyennes. Elle vient en complément des enseignements dispensés par l'Education Nationale. Les animateurs-trices respectent et appliquent ce mouvement.

- Pour cela :**
- accepter tous les enfants
 - lutter contre les discriminations et les préjugés (jeux de filles, jeux de garçons)
 - mettre en place des activités de découverte (scientifique, artistique, culturelle,...)
 - transmettre des apprentissages à travers divers jeux et activités manuelles

LES ACTIVITES :

- + L'équipe d'animation donnera aux enfants la possibilité de faire des propositions d'activité, et proposera aussi les activités qu'elle est en mesure d'encadrer.
- + De ce fait les activités devront être de nature variées et adaptées à l'âge des enfants. Faire vivre l'activité de A à Z : mise en place et rangement du matériel afin de pouvoir susciter chez les enfants : **l'autonomie, l'éveil, la responsabilisation...**
- + L'animateur-trice vivra pleinement l'activité avec les enfants afin de les motiver, de les rassurer, d'échanger et partager cette expérience.
- + Chaque animateur-trice se portera garant-e du respect du matériel par les enfants.

LA VIE QUOTIDIENNE :

- + **Le pointage :** L'équipe pédagogique accueille les enfants accompagnés de leurs parents. L'enfant qui arrive est pointé sur la feuille de présence.
- + **L'accueil :** Un accueil chaleureux et convivial est proposé avec une collation non obligatoire. Le temps d'accueil est échelonné entre 7h30 et 9h00. Mise en confiance dès l'arrivée dans la structure, avec les présentations réciproques, une visite des locaux, pour les premiers jours, l'accompagnement vers les activités... Les parents qui amènent les enfants ont la possibilité de discuter avec l'équipe d'encadrement. Pendant les périodes « libres » (accueil matin et le soir en attendant les parents), des jeux ou activités autonomes leur seront proposés, l'animateur-trice peut solliciter les enfants pour des jeux collectifs. L'équipe veille à éviter l'isolement d'un enfant.
- + **Repas et collations :** **L'équipe d'animation sera extrêmement vigilante aux régimes et allergies alimentaires.** La collation du matin est légère (jus de fruit, céréales,...) et mise à disposition des enfants, en aucun cas obligatoire. La collation du soir est un apport énergétique et ne doit pas dépasser une certaine quantité. Le repas du midi étant un moment fort d'échanges et de découverte, les enfants s'installeront en petite tablée d'environ 6 à 8 par table et il y aura, dans la mesure du possible, un-e animateur-trice par table. Les enfants apprennent à se servir, à couper leur viande et à débarrasser la table. Le repas doit rester un moment convivial et calme (discussions, veiller aux tables sans adultes...).

- + **Temps calme** : Des temps calmes seront mis en place pour que les enfants puissent faire la sieste, se reposer ou se ressourcer.
- + **Temps libres** : Mise en place d'activités, de jeux en autonomie. ATTENTION un temps libre **n'est pas une garderie**, c'est le moment de jouer AVEC les enfants, de rentrer dans leur monde et de les laisser s'exprimer. Il faut jouer avec eux, à leurs jeux sans imposer nos règles.
- + **Les soins** : Chaque lieu d'accueil est pourvu d'une pharmacie. Des trousse de secours sont disponibles pour les sorties. L'adulte en charge d'un enfant blessé ou malade se chargera de soigner l'enfant et de tenir à jour le cahier d'infirmerie. Chaque bobo si minime soit-il mérite une attention particulière, cela rassure l'enfant sur le fait qu'on est bien à son écoute.
- + **Les convoyages** : Les animateurs-trices auront une trousse de secours et un téléphone portable en service. Chaque animateur-trice possède les numéros de téléphone de la structure, du personnel d'encadrement et les numéros d'urgence. L'équipe doit veiller à ce que le convoyage soit un moment convivial pour les enfants (chants, discussions...)
- + **Le départ** : L'équipe pédagogique veillera à ce que chaque groupe participe à la vie du centre (rangement, entretien, nettoyage...). Un bilan de fin de journée permet aux enfants de faire le point, de critiquer, de se remémorer et d'apprécier les bons moments vécus. Le départ des enfants s'échelonne entre 17h30 et 18h30. L'équipe accueille les parents, une personne est chargée de noter sur la feuille de présence le départ de l'enfant. L'animateur-trice doit informer les parents de tout évènement susceptible d'être relaté tel que : blessure, altercation, problème de comportement...

L'EQUIPE :

+ **Composition :**

L'équipe d'animation sera composée d'animateurs-trices diplômé-e-s, stagiaires, et non diplômés. La direction a des intentions éducatives et des exigences vis-à-vis de son équipe et a également la volonté de former et faire évoluer le groupe et les individus.

+ **Organisation :**

En période de vacances : une ou deux réunions de préparation s'effectuent avant le séjour et plusieurs réunions ont lieu en cours de séjour.

Ces temps de travail ont pour objectif :

- + d'élaborer le projet pédagogique du séjour, préparer les activités
- + de se rencontrer, d'échanger, de se connaître
- + de travailler ensemble
- + de s'exprimer, de s'évaluer, de se former

+ **Aspect comportemental dans l'animation :**

Dans ce projet il est noté que nous devons transmettre la valeur de respect aux enfants, pour cela il apparaît logique que nous inscrivions cette valeur dans nos propres comportements.

Comportements avec les enfants :

Cela se traduit par le non jugement de valeur sur tel ou tel comportement d'enfants, il n'est pas question d'entendre : « cet enfant est insupportable, affreux... » et autre qualificatif négatif ou encore : « je ne veux plus le voir » ou « je ne veux pas encadrer le groupe d'un tel ».

Chaque enfant est en construction, il a une histoire et un présent que nous ne connaissons pas, nous nous devons d'intervenir dans la plus grande objectivité et lorsque nous rencontrons des difficultés avec un enfant, nous devons échanger sur ce sujet entre nous, en essayant d'être constructif et aller de l'avant dans l'intérêt de l'enfant.

Nous avons un devoir d'exemplarité, nous devons donc veiller à ce que notre comportement et notre langage soient irréprochables.

Comportements avec les collègues :

Nous sommes là pour travailler ensemble, cela signifie que nous devons déjà respecter l'autre, sans jugement de valeur.

Les animateurs-trices expérimenté-e-s doivent apporter un soutien aux moins expérimentés et accompagner les stagiaires dans la découverte de ce métier. Nous devons toujours être à l'écoute et éviter les jugements à « l'emporte pièce », chacun-e a droit à l'erreur et un-e nouvel-le arrivant-e a toujours un temps d'adaptation qu'il faut savoir respecter. Les « ancien-ne-s » ont le devoir d'accueillir les nouveaux-nouvelles dans la bienveillance.

En revanche les stagiaires ou nouveaux-nouvelles arrivant-e-s ne doivent pas se reposer et tout attendre des plus expérimenté-e-s, ils doivent aussi être force de propositions, tout en demandant conseil si nécessaire. La communication entre nous est primordiale.

Nous ne sommes pas là pour juger les autres mais bien pour animer un groupe d'enfants et veiller à leur bien-être, c'est ce qui doit primer dans notre approche professionnelle, en d'autres termes nous ne passerons pas notre temps à observer ce que fait l'autre mais s'évertuer à bien faire notre travail.

Il en va de même avec les autres adultes que nous serons amenés à côtoyer durant notre mission (parents, conducteurs-trices de bus, intervenant-e-s, prestataires, etc.).

La direction reste à l'écoute et à disposition de l'équipe et de chaque personne qui la compose.

Annexe :

Extrait du « guide anim'acteur »

FONCTION ET ROLE DE L'ANIMATEUR-TRICE

✚ Tu es responsable de tes actes

Les animateur-trices sont tout autant responsables que les directeurs-trices ou l'organisateur du centre.

Tu peux rendre compte de tes actes devant les tribunaux civils ou pénaux.

Il existe également des sanctions administratives.

La responsabilité pénale de l'animateur-trice est engagée si l'animateur-trice commet une faute (par action ou par omission) sanctionnée par le code pénal.

Les sanctions possibles vont de l'amende à la prison et à l'interdiction d'exercer. Il n'existe aucune assurance.



Exemple : vous organisez une baignade dans une zone non-aménagée et non surveillée sans avoir la qualification nécessaire (SB,...) et sans autorisation de la direction. Un enfant échappe de peu à la noyade. Il n'y a pas de dommage mais il y a infraction. L'animateur-trice peut être condamné-e pénalement pour avoir mis en danger les mineurs et pour avoir manqué à une obligation de prudence. L'animateur-trice encoure également une sanction administrative.

La responsabilité civile de l'animateur-trice est engagée s'il cause un dommage à quelqu'un ou a quelque chose sans avoir nécessairement commis de faute.

L'organisateur a un contrat d'assurance qui couvre les dommages que l'animateur-trice peut causer dans l'exercice de ses fonctions.

✚ Tu es garant-e de la sécurité physique et affective de chaque enfant :



- sécurité physique: c'est protéger l'enfant de toutes blessures
Pour cela tu dois **anticiper tous les dangers et limiter les risques.**

Exemple : délimiter un terrain, donner des consignes précises, aménager la salle

- sécurité affective: c'est le respect de chaque enfant.

Pour cela : tu dois **être à l'écoute de chaque enfant**, le sécuriser et t'assurer qu'il soit respecté au sein du groupe.

En aucun cas tu ne dois montrer de préférence, **tous les enfants méritent une attention.**

-sécurité morale: c'est assurer le bien être de l'enfant et que l'enfant soit acteur de ses vacances.

Tu dois **valoriser** la réalisation de chacun et la création collective.



Chaque enfant doit repartir avec les affaires qu'il avait le matin (vestes, pull, bonnet, jouet ...)

✚ Tu es garant-e du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.



Tu dois connaître l'environnement dans lequel tu vas travailler et transmettre aux enfants les valeurs de respect.

L'apprentissage des règles par les enfants commencera par un échange, une discussion dans le groupe afin d'identifier et lister les principes de base qui pourront être rappelés à tous moments si nécessaire.

✚ **Tu es dynamique et inventif-ve**

Tu dois faire preuve de **motivation**.

Les enfants ont besoin de te sentir impliqué dans toutes les choses que tu entreprends.

Tu dois **impulser** et **proposer** des activités que tu auras préparées en amont et surtout les réaliser avec les enfants.

Tu dois être force de proposition et **tu dois savoir t'adapter** quand une activité ne fonctionne pas.

✚ Tu es à l'écoute



Écouter, c'est se mettre à disposition de l'autre, dans ce qu'on appelle une neutralité bienveillante, en évitant tout jugement préalable, toute classification, tout a priori quant à ce qui se dit.

✚ Tu es attentif-ve



Tu dois toujours avoir un œil sur les enfants.

Tu dois t'assurer à tout moment qu'ils sont bien tous présents avec toi.

Toujours les compter et les recompter !!

A tous les moments (arrivée, départ, déplacements) tu proposeras ton aide pour l'habillage et le déshabillage de l'enfant.

De même il faudra veiller au sur-habillement ou sous-habillement de l'enfant selon les conditions météorologiques, ainsi qu'à son hydratation et sa protection solaire (crème protectrice et port de casquette).

Tu dois être attentif-ve à tous les comportements.

Chaque enfant doit se sentir bien au centre.

✚ Tu dois avoir l'esprit de groupe

Dans le métier de l'animation, il est important de travailler en équipe.

Nous avons tous le même intérêt : **le bien être des enfants**



Pour travailler ensemble, nous devons déjà respecter l'autre, sans jugement de valeur.

Nous ne sommes pas là pour juger les autres mais bien pour animer un groupe d'enfants, c'est ce qui doit primer dans notre approche professionnelle.

La communication entre nous est primordiale.

✚ Tu te remets en question

Des bilans auront lieu régulièrement pour que tu puisses réfléchir sur tes conceptions éducatives et que tu améliores ton approche auprès des enfants.

Il est bon aussi de savoir entendre les propositions et/ou remarques de tes collègues.



LA VIE QUOTIDIENNE

✚ L'accueil : 7 h 30 et 9 h

Pour faciliter la séparation d'avec les parents et rassurer ceux-ci, l'accueil se doit **chaleureux** et **convivial** :

Tu dois prendre en charge l'accueil des enfants :

- Se présenter, faire une visite des locaux, pour les premiers jours, accompagner l'enfant vers les activités...
- Être à l'écoute des parents (être polis, répondre aux questions...)

Durant cette période, des jeux et des activités autonomes seront proposés aux enfants.

Tu dois **jouer avec eux** ou **solliciter** les enfants pour des jeux collectifs.

Tu dois veiller à **éviter l'isolement** d'un enfant.

Il faut également faire attention au respect de chacun et faire appliquer **les règles de vie** du lieu.

UN-E animateur-trice, s'installe à la table de collation.

ATTENTION à la quantité. Éviter le gaspillage.

✚ Le pointage :

L'enfant qui arrive est noté sur la feuille de pointage.

UN-E animateur-trice doit demander le nom de l'enfant et indiquer son heure d'arrivée.

ATTENTION une seule personne effectue cette tâche et s'assure que les enfants ne stagnent pas vers la table de cochage.

✚ Repas et collations :

La collation du matin est **légère** et mise à disposition des enfants, en aucun cas obligatoire.

La collation du soir (goûter) est **un apport énergétique** et ne doit pas dépasser une certaine quantité.

Le repas du midi doit rester un moment convivial et calme.

Dans la mesure du possible, il y aura un-e animateur-trice par table.

Tu veilles au niveau sonore.

Tu discutes avec les enfants.

Tu dois animer et encadrer la table dont tu as la charge.

Tu es garant-e que les enfants apprennent à se servir, à couper leur viande et à débarrasser la table.

Tu seras extrêmement vigilant-e aux régimes et allergies alimentaires.

Tu proposeras à chaque enfant de goûter les plats.

Attention, **il ne faut jamais forcer un enfant à manger.**

Lorsqu'un enfant ne veut pas s'alimenter, tu dois le signaler à la direction

✚ Temps calme :

Après le repas, tu mettras en place un temps calme

Les enfants peuvent faire la sieste, se reposer ou se ressourcer afin de permettre une bonne digestion.

A toi de trouver des activités adaptées à ce moment de la journée.

Néanmoins, tu dois également veiller à ton propre rythme.

Une fois que l'activité est lancée et que les enfants sont calmes, tu peux prendre une pause après concertation avec ton binôme.

✚ Temps libres :

ATTENTION le centre de loisirs **n'est pas une garderie**.

Les temps libres sont des moments de temps « libres » pour les enfants.

C'est le moment de jouer AVEC les enfants, de rentrer dans leur monde et de les laisser s'exprimer. Il faut jouer avec eux, à leurs jeux sans imposer nos règles.

Cette mise en place d'activités, de jeux en autonomie doit **être préparée et encadrée dans la bienveillance**, cela implique de mettre en place des espaces aménagés et modulables afin que chaque enfant puisse choisir. Tu n'auras pas d'a priori sur le type de jeu vers lequel l'enfant aura envie d'aller, il n'y a pas de « jeux pour filles » ou de « jeux pour garçon », chaque enfant doit se **sentir libre** de jouer à n'importe quel jeu.

✚ Les soins :

A chaque déplacement, tu devras te munir d'une trousse de secours.

L'adulte en charge d'un enfant blessé ou malade se chargera de soigner l'enfant avec le nécessaire disponible dans la trousse.

Il devra également remplir un petit carnet et transmettre les informations à la direction :

- NOM, Prénom de l'enfant ;
- Prénom du soignant
- Type de blessure
- Localisation de la blessure
- Circonstance
- Soins réalisés

Chaque bobo si minime soit-il mérite une attention particulière, cela rassure l'enfant sur le fait qu'on est bien à son écoute.

En cas d'incident, l'animateur-trice ou l'adjoint-e aura la possibilité de laver (lingettes ou douche) et changer l'enfant tout en le rassurant.

✚ Les convoyages :

Tu dois avoir en ta possession une trousse de secours, un téléphone portable en service et les numéros de téléphone de la structure, du personnel d'encadrement et les numéros d'urgence.

Lors de la montée : UN-E animateur-trice **compte** les enfants, UN-E animateur-trice monte en premier et place les enfants, au bout de 12 enfants placés, UN-E SECOND-E animateur-trice monte pour prendre le relais du-de la premièr-e qui s'est assis-e auprès des enfants, et ainsi de suite

Dans le car, les animateur-trices se répartissent, devant, au milieu, à l'arrière du car.

Avant le départ du car, il faut **recompter** les enfants et relever tous les accoudoirs de sièges côtés couloirs.

ATTENTION Durant le trajet, aucune personne ne doit être debout.

L'équipe doit veiller à ce que le convoyage soit un moment convivial pour les enfants (chants, discussions...)

Lors de la descente de car : TROIS animateur-trices au minimum descendent en premier, UN-E aide les plus petits à descendre les marches, DEUX gèrent le groupe. UN-E animateur-trice reste dans le car, pour veiller à ce qu'il ne reste **ni enfants, ni affaires**.

✚ L'accueil du soir : 17 h et 18 h 30

Tu dois t'assurer que tous les enfants rejoignent bien le lieu d'accueil.

Tu dois être à l'écoute des parents et les informer de tout événement susceptible d'être relaté tel que : blessure, altercation, activités réalisées...

UN-E animateur-trice est chargé-e de noter sur la feuille de présence l'heure de départ de l'enfant. Les autres animateur-trices continuent à discuter et à jouer avec les enfants avant l'arrivée des parents.

LES ACTIVITÉS :

La pédagogie par l'animation, c'est transmettre d'une façon « vivante », parvenir à l'éducation de l'enfant d'une manière ludique et interactive.

Animer signifie « donner vie ».



Tu dois **impulser** et **proposer** des activités que tu auras préparées en amont et tu donneras aux enfants la possibilité de faire des propositions d'activité.

Les activités devront être de nature **variées et adaptées à leur âge**, en tenant compte de la capacité de concentration de l'enfant.

Tu dois être force de proposition et **tu dois savoir t'adapter** quand une activité ne fonctionne pas.

Tu devras **donner envie** et **faire vivre l'activité** de A à Z : de la mise en place au rangement du matériel afin de pouvoir susciter chez les enfants : **l'autonomie, l'éveil, la responsabilisation...**

Tu vivras pleinement l'activité avec les enfants afin de les motiver, de les rassurer, d'échanger et partager cette expérience.

Tu es responsable du matériel utilisé, son état, son rangement, pour exemple quand des enfants jouent aux jeux de société, tu dois veiller à ce qu'ils soient rangés et complets, d'où l'intérêt de jouer avec eux.

Tu devras mettre en place des **moments de bilans avec les enfants** pour leur permettre de faire le point, de critiquer, de se remémorer et d'apprécier les bons moments vécus.

Tu dois connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

LA PREPARATION

En période de vacances : une réunion de préparation s'effectue avant le séjour et plusieurs réunions ont lieu en cours de séjour.



Ces temps de travail ont pour objectif :

- + De prendre connaissance des lieux.
- + De se rencontrer, d'échanger, de se connaître.
- + De faire progresser le projet pédagogique.
- + De préparer les activités.
- + De s'exprimer, de s'évaluer, de se former.

Tu devras t'investir pleinement durant ces temps de préparations.

Des outils de travail seront mis à ta disposition pour t'aider dans ta préparation.

La direction reste à l'écoute et à disposition de l'équipe et de chaque personne qui la compose.

